Mandat de prélèvement SEPA

■ Année 2022 -2023

Ville de LOUPIAN

Réf. mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

INFORMATION DEBITEUR

TITULAIRE COMPTE ----------

VOTRE ADRESSE ----------

IBAN

BIC

INFORMATION CREANCIER

NOM Périscolaire ----- Service Enfance -----

ICS FR19ZZZ671199 ----------

ADRESSE ---------- Mairie de Loupian ----------

---------- 34140 Loupian ----------

Fait le ---------- A ----------

Signature(s)

A retourner à ----------